

URNACS
Union Régionale
Nouvelle-Aquitaine

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE D'ALSH / ACM ÉMANCIPATEUR

Les formations annuelles

**4 jours (28 heures)****Salarié : 1 080 €/adhérent et
1 280 €/non-adhérent**

10-14

**Frais annexes : repas - 100€
+ 110 €/nuitée si besoin (25 €/dîner)****Bordeaux (présentiel)****Jeu. 3 octobre 2024****Ven. 4 octobre 2024****Jeu. 21 novembre 2024****Ven. 22 novembre 2024**

Public concerné

Directeurs d'ALSH ou ACM, animateurs

Intervenant

Valentin Brossard

Approche pédagogique

Échanges et analyse des expériences, apports théoriques et méthodologiques, mise en situation, évaluation conscientisante

Pré-requis

Être directeur d'un accueil de loisirs sans hébergement ou d'un accueil collectif de mineurs
Être animateur d'un ALSH ou ACM, accompagné de sa direction

Objectifs de la formation

- Comprendre le concept d'émancipation
- Connaitre les pédagogies nouvelles, l'origine théorique, savoir où trouver les ressources
- Être en capacité de mettre en œuvre un ALSH émancipateur
- Faire évoluer sa posture d'animateur

Présentation de la formation

L'accueil de loisirs / accueil collectif de mineurs émancipateur permet aux enfants/jeunes de proposer, d'organiser et de mettre en place collectivement des activités, des projets. Ici, l'objectif est d'amener l'enfant /jeune à se réaliser, et à prendre conscience qu'il a acquis, par l'expérimentation, des capacités et des compétences (relationnelles, sociales et dans l'agir). Cela doit permettre à l'enfant/jeune d'étayer sa confiance en lui-même.

La formation vient nourrir la posture de direction et d'animation tout en accompagnant le changement d'organisation.

Se pré-inscrire en ligne jusqu'au 20/06/2024 :<https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-URNACS -15-59-92.html>

La pré-inscription ne vaut pas inscription définitive, nous reviendrons vers vous afin de vous confirmer votre inscription.

http://



Plus de renseignements sur le
[site internet](#)

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE D'ALSH / ACM ÉMANCIPATEUR

Contenu de la formation

Jour 1 : être capable de s'approprier et d'expliquer le concept d'émancipation en ALSH

- ALSH : quelles valeurs ?
- La place de l'enfant - libre choix, rapports de pouvoir adultes/adultes, la place de l'adulte, l'ennui, la frustration et l'engagement.
- Définition de l'émancipation
- Les pédagogies nouvelles / alternatives

Jour 2 : être capable d'analyser son fonctionnement et de mettre en place des méthodes émancipatrices

- Le concept d'émancipation
- Un aménagement de l'espace à repenser
- Le fonctionnement de l'ALSH autour du libre choix
- Méthode d'accompagnement de projet d'enfant et transposition dans sa structure
- Travailler sur la fonction et la posture d'animateur

Jour 3 et 4 : perfectionnement après l'expérimentation dans sa structure

- Travail sur le pas proximal à expérimenter, la posture et les outils
- Modifications sur l'environnement et le fonctionnement de l'ALSH
- Concept de la pédagogie de l'engagement
- Apports stratégiques pour accompagner les administrateurs vers un nouveau projet

Modalités d'évaluation

- un questionnaire de positionnement en amont de la formation (attentes & besoins)
- une évaluation de satisfaction à chaud à la fin de la formation
- une auto-évaluation basée sur les objectifs de la formation
- une évaluation à froid 1 à 3 mois après la formation

Accessibilité

Notre référente handicap est à votre écoute pour accompagner le parcours de formation des personnes en situation de handicap (ou d'empêchement) et étudier les éventuelles adaptations nécessaires : formation.urnacs@centres-sociaux.fr.

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE D'ALSH / ACM ÉMANCIPATEUR

Contacts & informations

Vous souhaitez des renseignements sur les formations en cours ou venir,
sur les modalités d'inscription ou encore sur les conditions d'accueil :

Cléopâtre Darrasse - assistante de formation à l'URNACS

accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr - 07.76.95.40.25

Vous souhaitez d'autres informations sur nos formations :

<https://urnacs.centres-sociaux.fr/le-catalogue-de-formation/>